



CABINET AFRIQUE-STRATEGIES

01 BP 373 Abidjan 01. Tél. : 20 24 31 09/ 20 32 19 75/ 07 13 58 78 - Fax : 20 33 21 14

NOTRE PROGRAMME DE FORMATIONS INTERENTREPRISES

SPECIAL CNPS - ANNEE 2021



CABINET AFRIQUE-STRATEGIES

01 BP 373 Abidjan 01. Tél. : 20 24 31 09/ 20 32 19 75/ 07 13 58 78 - Fax : 20 33 21 14

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Présentation

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, organisme privé de type particulier, s'occupe de protection sociale des travailleurs du secteur privé et assimilés.

Parmi ses missions figure en bonne place le service des prestations sociales aux travailleurs assurés et à leurs ayant-droits. Ces prestations sociales comprennent les prestations familiales, l'assurance maternité, les accidents du travail et les maladies professionnelles et l'assurance vieillesse ou retraite.

Bien que ce soit les travailleurs qui soient les bénéficiaires, les employeurs ont une grande part à jouer en termes d'obligation particulièrement pour les accidents du travail et les maladies professionnelles.



Public cible

Cette formation s'adresse aux responsables et gestionnaires des ressources humaines, aux acteurs des services sociaux des entreprises privées, aux ONG, aux professions libérales, aux administrations publiques et collectivités territoriales qui gèrent des travailleurs qui entrent dans le champ d'action de la CNPS.



CABINET AFRIQUE-STRATEGIES

01 BP 373 Abidjan 01. Tél. : 20 24 31 09/ 20 32 19 75/ 07 13 58 78 - Fax : 20 33 21 14

Objectifs

Pour les participants, ce séminaire vise à former sur tous les aspects pratiques de la gamme complète des prestations sociales offertes par la CNPS dans le cadre de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT-MP). Ainsi, il a pour objectifs de :

- + Présenter chaque prestation sociale des AT-MP ;
- + Connaître l'ensemble des pièces constitutives des dossiers de prestation ;
- + Maîtriser l'ensemble des démarches à entreprendre auprès de la CNPS ;
- + S'approprier le mode de calcul de chaque prestation sociale des AT-MP.

Méthodologie

Cette formation sera faite d'une part sous la forme d'exposée du consultant formateur et d'autre part du traitement de cas pratiques en organisation.



CABINET AFRIQUE-STRATEGIES

01 BP 373 Abidjan 01. Tél. : 20 24 31 09/ 20 32 19 75/ 07 13 58 78 - Fax : 20 33 21 14



Programme

Organisé sur deux jours, **les 12 et 13 Mars 2021 de 8H 30 à 14H 30**, le contenu de ce séminaire est le suivant :

Jour 1 :

Généralités

- + Définitions
- + Références légales et réglementaires de la CNPS
- + Références de la convention collective
- + Autres textes

Pièces constitutives des dossiers

- + CNPS
- + Victime et ou ayant-droit
- + Médecins traitant
- + Employeurs



CABINET AFRIQUE-STRATEGIES

01 BP 373 Abidjan 01. Tél. : 20 24 31 09/ 20 32 19 75/ 07 13 58 78 - Fax : 20 33 21 14

Jour 2 :

Modes de calcul

- + Prestations en nature
- + Indemnités journalières
- + Rentes
- + Autres prestations

Voies de recours et gestion du contentieux

- + Après le délai de 48h pour la déclaration
- + Le trop payé à la victime
- + La prise en charge médicale de la victime
- + Les voies de saisine



Intervenant:

Comme intervenant pour cette formation il est proposé un cadre supérieur de sécurité sociale avec plus de quatre ans d'activités de consultant formateur dans les grandes écoles et universités publiques ainsi qu'une dizaine d'année d'expériences professionnelles à la CNPS avec une expertise avérée en matière de prestations sociales.



CABINET AFRIQUE-STRATEGIES

01 BP 373 Abidjan 01. Tél. : 20 24 31 09/ 20 32 19 75/ 07 13 58 78 - Fax : 20 33 21 14

Frais d'inscription

350 000 F CFA par participant (comprend l'animation, les supports, la restauration)